

LE DENIER EN CHIFFRES

VOTRE GÉNÉROSITÉ AU SERVICE DE LA MISSION DE L'ÉGLISE

À QUOI SERT LE DENIER ?

La collecte du Denier doit permettre au diocèse d'assurer à ses prêtres et salariés laïcs une juste rémunération.

319 personnes peuvent vivre et agir grâce à votre don au Denier :

- **235** prêtres en activité ou à la retraite,
- **80** salariés laïcs (animateurs laïcs en pastorale et employés administratifs),
- **3** séminaristes.

UNE COLLECTE INSUFFISANTE

Le budget des personnes s'élevait en 2013 à **4,68 millions d'euros** en intégrant les salaires et traitements, les charges sociales, les compléments de pension pour les prêtres, les frais de formation... Il constituait ainsi le principal poste de dépenses dans le budget de fonctionnement du diocèse.

La collecte du Denier ne suffit pas pour couvrir ce budget, ce qui est pourtant sa vocation. **La collecte a ainsi représenté 2,66 millions d'euros.**

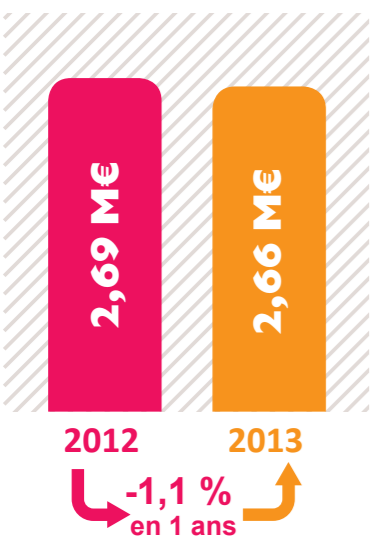
LES ÉVOLUTIONS DU DENIER

Depuis 2010, la collecte du Denier a baissé à la fois en montant collecté et en nombre de dons.

La forte augmentation du don moyen ne parvient donc pas à compenser la baisse importante du nombre de donateurs. Cette baisse est préoccupante pour l'avenir et nécessite la mobilisation de tous. **Il faut sensibiliser de nouveaux donateurs** – et notamment parmi les générations plus jeunes – à l'importance de cette grande collecte du Denier si vitale pour l'Église.

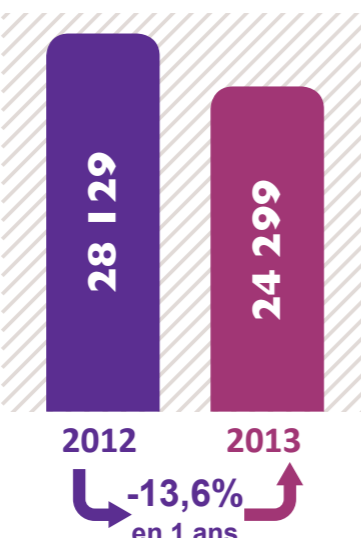
ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

Les montants recueillis sont insuffisants



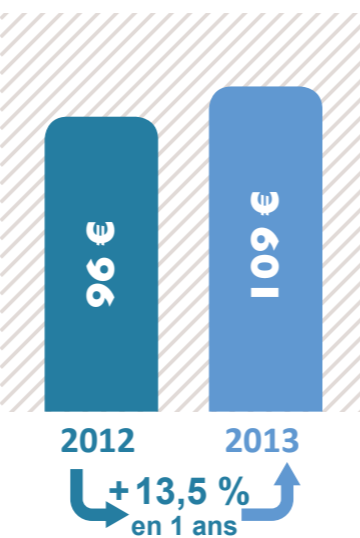
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DONS

Une baisse inquiétante pour l'avenir



ÉVOLUTION DU DON MOYEN

Merci pour votre générosité !



LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

UNE AUTRE FAÇON D'AIDER L'ÉGLISE

Faire un legs à l'Église catholique, c'est l'aider à annoncer l'Évangile dans le monde de demain et lui permettre d'accompagner, avec confiance et espérance, les générations futures.

L'Association Diocésaine d'Arras est totalement exonérée des droits de

mutation. Cela signifie que l'intégralité d'un legs à l'Église sert directement sa mission.

Votre diocèse peut aussi être bénéficiaire d'une donation ou d'une assurance-vie. Si vous désirez davantage de renseignements, contactez le



responsable de votre paroisse ou demandez-nous une brochure d'information en utilisant le bon de soutien joint à cette lettre.



L'ÉGLISE DANS LE PAS-DE-CALAIS - DIOCÈSE D'ARRAS



LA LETTRE

D'INFORMATION DU DENIER DE L'ÉGLISE

N°6
OCT 2014



Monseigneur
Jean-Paul JAEGER
Évêque d'Arras,
Boulogne et Saint-Omer

CHERS AMIS,

Vous le savez, la participation au Denier de l'Église est plus qu'un don. Il s'agit d'un geste de soutien à la mission de l'Église et d'un acte de responsabilité.

Cette contribution ne se situe pas sur le même registre de la générosité que les multiples causes, toutes de valeur, qui lancent des appels à dons. Comme les parents doivent d'abord veiller à ce que leur famille puisse vivre dignement, de même un catholique doit manifester son soutien à sa famille spirituelle.

Or, savez-vous qu'environ la moitié des catholiques pratiquants ne donne pas au Denier? Certes, nous connaissons les difficultés que rencontrent de nombreux foyers en cette période de crise. Mais un don même très modeste, même de quelques euros par mois, reste souvent possible.

Alors, je veux remercier chacune et chacun d'entre vous pour la fidélité de son soutien. Je vous invite aussi à relayer mon appel auprès de tous ceux (enfants, petits-enfants, amis...) qui ne connaissent pas encore l'importance de cette grande collecte.

Au nom des prêtres et salariés laïcs qui vivent grâce au Denier, je compte sur vous et je prie pour vous.

LE POINT SUR LA COLLECTE 2014

La collecte du Denier 2014 est encore loin de couvrir les charges de personnel. Le dernier trimestre apporte en règle générale près de 40 % des dons.

Cette année, nous en sommes encore loin. Nous comptons plus que jamais sur vous tous, vos familles, vos amis !

50,4 %

100 %

Tous les détails avec notre baromètre du Denier en direct sur : www.arras.catholique.fr/denier

LA JOIE D'UNE ORDINATION

Le 22 Juin, Jérémie Dewidehem a été ordonné prêtre par Monseigneur Jaeger en la cathédrale d'Arras.

Jérémie a choisi comme devise d'ordination « C'est par votre persévérance que vous obtiendrez la vie » et il explique : « C'est une phrase qui m'a habité très tôt. Le découragement est possible. L'engagement, c'est un oui continu, qui rejoint le oui de Marie, "Que ta volonté soit faite"... ». Nous prions pour lui et remercions le Seigneur pour toutes les vocations qu'il suscite dans le cœur des hommes.



ASSOCIATION DIOCÉSAINE D'ARRAS

103 rue d'Amiens • CS61016 • 62008 Arras Cedex
Tél. : 03 21 21 40 04 • Site : www.arras.catholique.fr

WWW.DENIERCHTI.FR

AU SERVICE DE TOUS LES HOMMES

UNE ÉGLISE PRÉSENTE ET SERVANTE

Le pape François appelle l'Église à « *atteindre toutes les périphéries ; les pauvres, les prisonniers, les malades, ceux qui sont tristes et seuls* ». Merci, par votre don, d'aider tous ceux qui s'engagent dans le diocèse d'Arras pour répondre à cet appel : prêtres, diacres, salariés.



AUPRÈS DES FAMILLES

Pour l'Église, la famille est importante. Elle accueille et soutient ses membres dans tous les moments heureux ou douloureux de la vie. En liaison avec de nombreux mouvements et services, la pastorale familiale peut répondre aux préoccupations des familles d'aujourd'hui : éducation affective et sexuelle des jeunes, préparation au mariage, accompagnement des couples dans la durée ou des personnes confrontées au veuvage, accompagnement des familles en difficulté (séparations, divorces, familles recomposées, décès d'un enfant) ou de celles concernées par l'homosexualité.

AVEC LES MALADES

La pastorale de la santé ne se résume pas à la pastorale des malades. Elle est pastorale de la vie :

- pour tous ceux qui soignent les personnes confrontées à la souffrance (médecins et personnels soignants, travailleurs sociaux, éducateurs),
- pour les malades, leurs familles et les aidants familiaux,
- pour ceux qui vivent le handicap, l'isolement ou le grand âge et ceux qui les aident à vivre à domicile ou en institution.

DANS LES PRISONS

L'aumônerie catholique des prisons a pour mission d'être une présence d'Église auprès des personnes incarcérées dans les maisons d'arrêt et les centres de détention. Elle s'appuie sur l'idée que toute personne humaine doit avoir devant elle un avenir possible.

Les catholiques sont invités à se souvenir des paroles du Christ : « *j'étais en prison et vous êtes venu me voir* » (Mt 25, 36).



AUPRÈS DES MIGRANTS

Le pape Jean-Paul II a dit : « *l'Église n'est étrangère à personne et, dans l'Église, personne n'est étranger* ». Le service de la pastorale des migrants a fait de cette phrase sa ligne de conduite. Il s'agit notamment de sensibiliser les communautés chrétiennes à l'accueil de l'étranger, de partager les richesses de notre Foi et de nos liturgies avec celles des chrétiens d'origine étrangère (communauté italienne, communauté polonaise...) et de rassembler des chrétiens en relation avec des musulmans.



© AFP

EN 2013, NOUS AVONS CÉLÉBRÉ :

- 9 890 baptêmes,
- 1 853 mariages,
- 317 confirmations,
- 10 372 funérailles.



LE QUIZZ DU DENIER DE L'ÉGLISE

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Testez vos connaissances sur le Denier de l'Église en répondant à ce quizz en 10 questions !



1

LE DENIER DE L'ÉGLISE SERT :

- A/ Pour le traitement des prêtres.
B/ Pour le salaire des laïcs en mission.
C/ Pour le traitement des prêtres et le salaire des laïcs en mission.

2

COMBIEN LE DIOCÈSE D'ARRAS COMPTE-T-IL DE SÉMINARISTES EN FORMATION :

- A/ 1 séminariste. C/ 3 séminaristes.
B/ 2 séminaristes.

3

LA CAMPAGNE D'ÉTÉ POUR LE DENIER AVAIT POUR THÈME :

- A/ Cet été, donnez, vous recevrez !
B/ Cet été, pas besoin de marcher sur l'eau pour aider l'Église.
C/ Cet été, vitaminons notre Église.

4

LE CASUEL EST :

- A/ Une offrande que l'on fait pour un cas particulier (mariage, baptême, funérailles).
B/ Une quête spéciale pour la paroisse.
C/ Un legs fait à l'évêché.

5

LE DENIER EST VITAL POUR L'ÉGLISE :

- A/ Faux, l'Église reçoit de l'argent du Vatican.
B/ Faux, l'Église reçoit des subventions de l'État.
C/ Vrai, l'Église ne reçoit d'aide que des catholiques.

6

50% DES CATHOLIQUES PRATIQUANTS NE PARTICIPENT PAS AU DENIER DE L'ÉGLISE :

- A/ Vrai
B/ Faux

7

LES DONS PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE REPRÉSENTENT :

- A/ 10% de la collecte.
B/ 15% de la collecte.
C/ 18,5% de la collecte.

8

LA COLLECTE POUR LE DENIER DE L'ÉGLISE DURE :

- A/ 1 mois. C/ Toute l'année.
B/ 6 mois.

9

JE PEUX FAIRE UN DON EN LIGNE SUR LE SITE :

- A/ www.denierchti.fr
B/ www.arras.catholique.fr
C/ denier@cathoarras.com

10

SI VOUS ÊTES IMPOSABLE, VOUS POUVEZ DÉDUIRE DE VOS IMPÔTS :

- A/ 33% de votre don.
B/ 50% de votre don.
C/ 66% de votre don.

!

QUESTION SUBSIDIAIRE : QUI A DIT « JE ME MÉFIE DE L'AUMÔNE QUI NE FAIT PAS DE MAL » :

- A/ Le pape Jean-Paul II.
B/ Le pape François.
C/ Le pape Jean XXIII.

Réponses : 1 : C • 2 : C • 3 : B • 4 : A • 5 : C • 6 : A • 7 : C • 8 : C • 9 : A et B • 10 : C • 11 : B

DES NOUVELLES DU SYNODE

Les trois diocèses de la région Nord - Pas-de-Calais ont lancé en 2013 un synode provincial. Via une large consultation (150 000 documents ont été diffusés), les catholiques ont été appelés à donner leur avis sur les évolutions nécessaires à nos communautés paroissiales. Des centaines de contributions sont parvenues. Chaque apport

a été lu et analysé par trois personnes. Les comptes-rendus montrent la richesse et l'intérêt de la réflexion. Ils expriment les attentes vis-à-vis de la paroisse en termes d'accueil, de convivialité, de nourriture spirituelle, d'évangélisation, mais aussi les difficultés relationnelles qui s'y vivent parfois.

La prochaine assemblée réunissant les

190 membres du synode aura lieu les 11 et 12 octobre.

Pour accéder aux comptes-rendus et suivre le déroulement du synode : www.synodelac.fr

